



EN BREF :

- Actions de prévention pour la période du 23 juin au 7 juillet 2010 (correction).

Correction de l'avertissement No 10 du 23 juin 2010

ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LA PÉRIODE DU 23 JUIN AU 7 JUILLET 2010

Maladies

La chaleur et l'humidité accélèrent le développement des champignons. Il faut maintenir la vigilance quant au dépistage, à l'évaluation des conditions propices au délavement des fongicides protecteurs et à la rapidité de pousse des rameaux. Considérez qu'au delà de 25 mm de pluie, les fongicides de protection sont délavés. Les nouvelles pousses doivent être protégées avec un fongicide protectant à tous les 20 à 25 centimètres de croissance, puisqu'elles sont sans aucune protection contre les champignons.

Dans le cas où les symptômes des maladies sont apparents, l'utilisation d'un fongicide curatif à base de myclobutanil comme le NOVA, combiné avec un fongicide de prévention comme le mancozèbe, permettra de limiter le développement des champignons responsables de l'**anthracnose, du blanc et de la pourriture noire**. **Par la suite, reprendre les traitements préventifs avec des fongicides protectants.**

En ce qui concerne le mildiou, les fongicides curatifs homologués qui peuvent être utilisés sont SOVRAN (krésoxime-méthyle), REVUS (mandipropamide), PRISTINE (boscalide/pyraclostrobine) et RIDOMIL GOLD MZ (Métalaxyl-M/mancozèbe). Le mancozèbe utilisé en protection est également efficace contre le mildiou. Il faut faire attention au délai avant la récolte de 66 jours du RIDOMIL GOLD MZ.

Attention de ne pas utiliser le myclobutanil (NOVA) et le métalaxyl-M/mancozèbe (RIDOMIL GOLD) plus de 2 fois par saison afin de limiter la résistance des champignons au produit. Aussi, les fongicides du groupe des strobilurines (SOVRAN, FLINT, PRISTINE) ne doivent pas être utilisés lors de 2 pulvérisations consécutives, afin de diminuer les risques que les champignons développent de la résistance à ces produits.

En culture biologique, enlevez le feuillage atteint et utilisez la bouillie bordelaise.

ATTENTION : à la suite des précipitations abondantes des derniers jours, la majorité des traitements fongicides ont été délavés. Avec les prévisions de température et d'humidité élevée (conditions idéales pour le développement de plusieurs maladies) annoncées pour la prochaine fin de semaine, les protections devraient être renouvelées.

Texte rédigé par :

Karine Bergeron, agronome, conseillère en pomiculture et viticulture, régions Montérégiennes, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
MARTINE CÔTÉ, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ
1685, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (Québec) G1N 3Y7
Téléphone : 418 643-0033, poste 1710 – Télécopieur : 418 643-8262
Courriel : martine.cote@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – vigne – 30 juin 2010

